

La réunion a débuté à 20h30 sous la présidence du Maire, M Peinado Thierry

Présents : M Dumoulin Christian 1er adjoint, M Guerin Patrick 2ème adjoint, Mme Fernandez Julienne, M Fernandez Vincent, Mme McLellan Katharina, Mme Malherbe Françoise,

Absents :

Ordre du jour:

- Approbation du pv du conseil municipal du 22 janvier 2024.
- FINANCE
 - Approbation du compte de gestion 2023 du comptable public M14.
 - Vote du compte administratif 2023 M14.
 - Affectation du résultat du budget M14.
- Devis plaques rues et numérotation des habitations.
- Assurances statutaires 2025-2028 centre de gestion de la fonction publique territoriale.
- AFAFE : Délibération projet communal.
- Voirie : Entrée de Tournebouich.
- Questions diverses.

M Dumoulin Christian a été désigné secrétaire de séance

1) Ajout d'un point à l'ordre du jour

Le Maire ouvre la séance et propose au Conseil Municipal d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Extension Périmètre et compétence du SIVOM EAUX DU LIMOUXIN

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ACCEPTE** à l'unanimité cet ajout à l'ordre du jour.

2) Approbation du compte rendu du précédent conseil

Le procès-verbal du Conseil municipal du 22 janvier 2024. n'appelant aucun commentaire de la part des membres présents a donc été adopté à l'unanimité des présents.

3) Finance

3.1) Approbation du compte de gestion du comptable public M14

M. le Maire présente le compte de gestion pour l'exercice 2023.

RECETTES	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des Sections
Prévisions budgétaires totales (a)	62 464,31	127 657,11	190 121,42
Titre de recette émis (b)	26 759,25	66 703,13	93 462,38
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d=b-c)	26 759,25	66 703,13	93 462,38
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	62 464,31	127 657,11	190 121,42
Mandats émis (f)	19 649,80	42 754,80	62 404,60
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes(h=f-g)	19 649,80	42 754,80	62 404,60
RESULTAT DE L'Exercice			
(d-h) Excédent	7 109,45	23 948,33	31 057,78
(h-d) Déficit			

Le budget de l'eau est dissous et transféré sur budget Principal

Suite au transfert des compétences « distribution eau potable » au SIVOM des eaux du Limouxin au 1/1/2023, nous n'avons plus de budget d'eau à gérer. L'excédent de 24 365,79 €, est transféré au budget général M14.

	Résultat Clôture 2022	Résultat 2023	transfert Budget eau	Résultat Clôture 2023
Budget Principal				
Investissement	24 034,36	7 109,45	24 068,99	55 212,80
Fonctionnement	67 150,11	23 948,33	296,80	91 395,24
Total	91 184,47	31 057,78	24 365,79	146 608,04

Le conseil municipal après en avoir délibéré

DÉCLARE à l'unanimité des membres présents, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le comptable public, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

c) Vote du compte administratif 2023 - budget principal

Monsieur le Maire lit les différents résultats financiers de la Commune pour l'année de l'exercice 2023, documents dont les conseillers municipaux avaient été destinataires en même temps que leur convocation.

Voir annexe Finance : étude détaillée compte administratif

Monsieur le Maire, conformément à la loi, s'est retiré et ne participe pas au vote,

LE CONSEIL MUNICIPAL, provisoirement présidé par Monsieur Christian DUMOULIN, 1er Adjoint au maire,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

RÉSULTAT BUDGÉTAIRE 2023

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultat reportés		24 034,36 €		67 150,11 €		91 184,47 €
Opérations exercice	19 649,80 €	26 759,25 €	42 754,80 €	66 703,13 €	62 404,60 €	93 462,38 €
Résultat exercice		7 109,45 €		23 948,33 €		31 057,78 €
Résultat clôture		31 143,81 €		91 098,44 €		122 242,25 €
Intégration résultat eau		24 068,99 €		296,80 €		24 365,79 €
Reste à réaliser	35 000,00 €	9 728,00 €			35 000,00 €	9 728,00 €
Total cumulé	35 000,00 €	64 940,80 €		91 395,24 €	35 000,00 €	156 336,04 €
Résultat définitif		29 940,80 €		91 395,24 €		121 336,04 €

2. **Constate**, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4) Devis plaques rues et numérotation des habitations.

Nous avons reçu le devis pour le matériel nécessaire à la dénomination des rues et à la numérotation ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Retient le devis de Signaux Girod pour un montant de 2169,14 € HT

Mandate monsieur le maire pour signer le devis et tout document relatif à cette affaire.

Charge Monsieur le maire de prendre un arrêté de numérotation et de communiquer cette information à tous les services concernés.

5) Assurances statutaires 2025-2028 centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Le Centre de Gestion nous propose de participer à une procédure de mise en concurrence visant à souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant une partie des frais laissés à la charge de la commune, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;

La décision éventuelle d'adhérer aux contrats proposés fera l'objet d'une délibération ultérieure et de la signature d'une convention spécifique avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DECIDE de charger le Centre de Gestion de lancer cette procédure

7) Extension Périmètre et compétence du SIVOM EAUX DU LIMOUXIN

Rappel : Le SIVOM des Eaux du Limouxin (ci-après le SIVOM) est un syndicat intercommunal à vocation multiple intracommunautaire, dont l'objet est la gestion de l'assainissement collectif, collecte et traitement, ainsi que la gestion de la distribution de l'eau potable pour les communes membres. La commune de BOURIGEOLE est membre du SIVOM des Eaux du Limouxin et a, à ce titre, transféré sa compétence Distribution eau potable.

Le SIVOM demande aux conseils municipaux des communes membres du Syndicat de se prononcer sur l'adhésion des nouvelles communes et l'extension du périmètre géographique, la prise de compétence production et l'évolution statutaire proposée qui acte de ces évolutions au 1er janvier 2025

- nouvelles communes suivantes: BRUGAIROLLES, CLERMONT SUR LAUQUET, GREFFEIL, et ROUTIER
- ajout compétence production d'eau potable par le SIVOM des Eaux du Limouxin
- assainissement collectif » de la Commune de Tourreilles
- distribution d'eau potable » des communes de Couiza et de Magrie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DONNE son accord pour les modifications demandées par le SIVOM

6) AFAFE : Délibération projet communal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DEMANDE que soit transmise au géomètre de l'AFAFE les intentions de la commune afin de récupérer les terrains suivants

- tri sélectif
- terrain « Morel » entrée du village : (parking ?)
- terrain poubelles village
- talus « Fabre »
- chemin lien avec Feste-et-Saint-André
- terrain « réservoir Village »
- source (sur terrain de Thierry)
- terrain « Marc Leseney » Tournebouich : tout ou partie du terrain pour réalisation d'un parking près du hameau
- terrain source Tournebouich
- chemin chapelle Tournebouich
- chemin En Coste

7) Voirie : Entrée de Tournebouich.

Nous allons lancer des travaux de réfection de la voirie. Pour effectuer ces travaux dans de bonnes conditions,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DEMANDE que les bas-côtés de la chaussée soient dégagés (véhicule, objet)

8) Questions diverses.

- Réalisation du diagnostic éclairage

Le Syaden nous a informé que nous sommes 13ème dans la liste d'attente pour la programmation 2025. Celui-ci pourra être réalisé en 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

**Annexe FINANCE –
étude détaillée Compte ADMINISTRATIF exercice 2023 - Budget généra**

a/ Étude détaillée du budget de fonctionnement

Dépenses fonctionnement :	2023
11 Charges à caractère général	19 861,22 €
12 Charges de personnel, frais assimilés	5 413,04 €
14 Atténuation de produits	1 076,80 €
65 Autres charges de gestion courante	16 403,74 €
Total	42 754,80 €

Chap 011 – Charges à caractère général

	2023	
60611 - Eau et assainissement	594,16 €	Achat eau cimetièr+ eau mairie + ASL+ Purge (village)
60612 - Energie - Electricité	3 257,11 €	Mairie et éclairage public
60631 - Fournitures d'entretien	269,50 €	Changement radiateur Mairie
60631 – Fournitures de petit équipement	113,50 €	
60633 - Fournitures de voirie	0,00 €	Achat panneaux
6064 - Fournitures administratives	223,24 €	
615221 - Entretien, réparations bâtiments publics	5 561,60 €	Toiture église
615231 - Entretien, réparations voiries	5 256,00 €	débroussaillage effectué par Vincent
615232 - Entretien, réparations réseaux	278,33 €	Entretien Eclairage Public
61558 - Entretien autres biens mobiliers	78,00 €	Entretien défibrillateur
6156 – Maintenance	268,56 €	Extincteurs
6161 - Multirisques	1 651,55 €	Assurance
6182 - Documentation générale et technique	135,20 €	Abonnement la vie communale
6226 – Honoraires	383,00 €	Site internet AMRF
6232 - Fêtes et cérémonies	689,37 €	Fête village, vœux du maire, colis Noël
6262 - Frais d'affranchissement	176,71 €	
6262 - Frais de télécommunications	584,29 €	Abonnement internet orange
6281 - Concours divers (cotisations)	286,10 €	Association des maires 11, ANEM, AMRF
63512 - Taxes foncières	55,00 €	
Total	19 861,22 €	

Chap 012 – Charges de personnel, frais assimilés

	2023	
6336 - Cotisations CNFPT et CDGFPT	99,82 €	Centre de Gestion Fonction Public
6411 - Personnel titulaire	3 468,41 €	
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	671,00 €	
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	1 062,54 €	
6456 - Versement au F.N.C.	78,00 €	supplément familial
6475 - Médecine du travail, pharmacie	33,27 €	
Total	5 413,04 €	

Chap 014 – Atténuation de produits

739211 – Attribution de compensation	1 076,80 €	Taxe professionnelle à la ComCom
--------------------------------------	------------	----------------------------------

Chap 065 – Autres charges de gestion courante

	2023	
6531 – Indemnités élus	5 449,75 €	Montant brut : 3950€ / an pour le Maire, 1000€ / an 1 ^{er} adjoint et 500€ / an 2 ^{ème} adjoint. Ces indemnités sont versées en fin d'année une dotation de l'état pour les communes de moins de 1000 habitants compense ces indemnités
6533 - Cotisations de retraite élus	229,00 €	
65541 - Contrib fonds compens. ch. territoriales	6 943,76 €	la charge essentielle concerne le SIVU et la cantine (50 % est remboursée par les parents). SIVU : On est passé de 1100€ en 2020, à 1400€ en 2021, à 1500€ en 2022 et 1796€ en 2023 par enfant. Ce sont des charges fixes (charge de personnel) à répartir par le nombre d'enfant. La cantine coûte à la commune sur l'année 2023 : 1432,50 / enfant
6574 - Subv. fonct. Associat°, personnes privée	3780	associations qui ont fourni le PV AG avec la composition du bureau
65888 - Autres	1,23 €	Régularisation arrondi prélèvement à la source salaire
Total	16 403,74 €	

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	42 754,80 €	
---	--------------------	--

Recettes fonctionnement :

	2023
70 Produits services, domaine et ventes div	2 646,91 €
73 Impôts et taxes	41 118,77 €
74 Dotations et participations	22 935,55 €
75 Autres produits de gestion courante	1,90 € Arrondis
Total	66 703,13 €

Chap 070 – Produits, Service, domaine et ventes div

	2023	
70323 - Concessions cimetières	860 €	
70323 - Redevance occupation domaine public communal	354,50 €	ENEDIS , ORANGE
7067 - Redev. services périscolaires et enseign	1 432,41 €	Règlement parents / Cantine
Total	2 646,91 €	

Chap 073 – Impôts et taxes

73111 - Impôts directs locaux	25 714,00 €	
73223 - Fonds péréquation ress. com. et intercom	860,00 €	Vente de concessions cimetièrè
7381 - Taxes additionnelles droits de mutation	14 544,77 €	« frais de Notaire »
Total	41 118,77 €	

Chap 074 – Dotations et participations

7411 - Dotation forfaitaire	11 968,00 €	impôts
74121 - Dotation de solidarité rurale	2 826,00 €	impôts
74127 - Dotation nationale de péréquation	812,00 €	impôts
742 - Dot. aux élus locaux	6 238,00 €	Supérieur à ce qui est versé aux élus (5 678,75€ = 4 734,75 € Indemnités +735,50 € charges indemnités + 229,00 € Cotisations de retraite)
744 - FCTVA	383,55 €	fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée sur les travaux
74834 - Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	708,00 €	impôts
Total	22 935,55 €	

Les dotations impôts ont rapporté environ 16 314 €

Chap 075 – Autres produits de gestion courante

7588 - Autres produits div. de gestion courante	1,90 €	
Total	1,90 €	

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	66 703,13 €	
---	--------------------	--

b/ Étude détaillée du budget d'investissement

	Dépenses d'investissement :	2023	
2151	Réseau de voirie	18 900 €	Nous avons un reste à réaliser de 35000,00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	749,80 €	Ecran et disque dur PC, 2 disques dur externe
	Total	19 649,80 €	

	Recettes d'investissement :	2023	
13	Subvention d'investissement	0 €	voirie
10	Encaissement de TVA sur travaux	0 €	Récupération TVA sur les travaux
	Total	0 €	